Image not found or type unknown

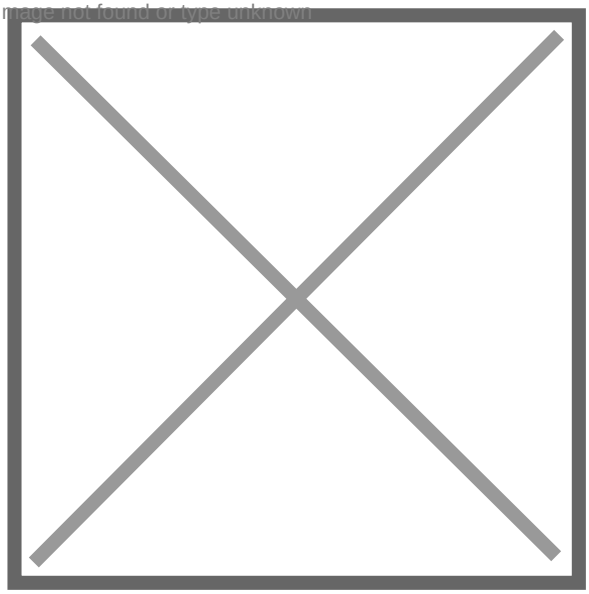

Erreur de la caf pour l'apl

Par **roz**, le **09/11/2008** à **19:16**

bonjour,
j'ai rempli il y a 1 mois, ma demande d'APL auprès de la CAF ils ont conclut que j'avais le droit à 53 euros par mois. J'ai rempli ma déclaration en étant totalement franche, car j'ai écrit noir sur blanc que la maison que je loue appartient à mes parent, or je viens d'apprendre que dans ce cas précis, on a pas le droit à l'APL;
Je voudrais alors savoir si c'est à moi de leur apprendre leur métier, car je suppose qu'il faut que je les appelle pour leur dire que je n'y ai pas droit; et suis-je obligée de les rembourser alors qu'ils se sont trompé alors que j'ai été honnête.
Merci de m'aider car si je dois les rembourser, ça va être très dure pour la fin de mois

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés